



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 17 octobre 2012

INFORMATION MEDIAS

Sauvetage d'un couple de randonneurs en difficulté par le G.P.I. de la gendarmerie nationale à l'aide de l'hélicoptère Dauphin

Le samedi 13 octobre 2012, un guide de randonnée, Mme Angéline BORDAS, qui effectuait une sortie au cœur de la Presqu'île avec des clients a rencontré un couple de randonneurs qui visiblement ne connaissaient pas le terrain et se sont aventurés sans guide dans un secteur réputé dangereux du Te Pari.

Fatigués et à court de nourriture, l'homme et la femme marchaient depuis pratiquement cinq jours. Le guide leur a donné des vivres et leur a indiqué la direction de l'habitation la plus proche. Contact est pris avec le propriétaire de celle-ci, les jours suivants, il indique que les randonneurs ne sont pas passés.

L'alerte est donnée par Mme Bordas le mardi 16 octobre 2012.

Le Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie (C.O.R.G.) mobilise le Groupe de Pelotons d'Intervention (G.P.I.) et sollicite la Direction de la Défense et de la Protection Civile au Haut-Commissariat afin d'obtenir le concours de l'hélicoptère inter-administration Dauphin. Au vu de la situation, le Haut-Commissaire ordonne le décollage du Dauphin pour une mission de recherche.

A 17h25 l'appareil décolle avec à son bord les hommes du G.P.I et la guide de randonnée. Il débute les recherches à partir du point de rencontre des randonneurs avec la guide de randonnée. Aux environs de 18 heures, un homme sort de la végétation. Mme BORDAS confirme qu'il s'agit de l'homme qu'elle a rencontré le samedi 13 octobre 2012.

En raison de leur état de fatigue et du manque de nourriture, les deux personnes sont hélitreuillées à bord du DAUPHIN N3+.

A 19h40, le couple est entendu à la brigade de gendarmerie de Faa'a afin d'expliquer les circonstances qui les ont amenés à s'égarer.

Sans la présence d'esprit de Mme Angéline BORDAS, les vies de ces deux touristes, résidant en métropole, auraient pu être gravement menacées. Il est rappelé à tous les amateurs de randonnées dans des sites isolés, qu'ils doivent prendre la précaution de signaler leur périple, donner une date et un horaire d'arrivée, s'équiper en fonction de la difficulté du parcours, prévoir des vivres en quantité suffisante et enfin il est vivement recommandé de faire appel à des guides de randonnée lorsque le terrain n'est pas connu.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr